# À bas les (mauvaises) listes de vocabulaire! The Legal Vocabulary Project: une base de données collaborative pour améliorer la maîtrise du vocabulaire.

Format: Présentation (+/-5 8 minutes) pour amorcer une table ronde

Langue: français

Intervenant·es: Jean-Luc Delghust – Maïté Dupont – Sandrine Mulkers

Affiliation: Institut des langues vivantes

e-mails: [Jean-Luc.Delghust@uclouvain.be](mailto:Jean-Luc.Delghust@uclouvain.be) – [Maite.Dupont@uclouvain.be](mailto:Maite.Dupont@uclouvain.be) – [Sandrine.Mulkers@uclouvain.be](mailto:Sandrine.Mulkers@uclouvain.be)

Le problème est connu de tous les profs de langues : malgré nos conseils et les ressources que nous mettons à leur disposition pour l'apprentissage et la maîtrise du vocabulaire, les étudiant·es se rabattent bien trop souvent sur des listes de vocabulaire de type "concept – traduction". Malheureusement, ces listes sont insuffisantes, et causent bien souvent une fausse impression de maîtrise dans le chef de nos apprenant·es, et tout au plus une connaissance superficielle.

Dans le cours *LANGL1821 – English for Lawyers (intermediate)*, une activité de co-construction de base de données de vocabulaire légal en anglais a vu le jour. Elle vise à faire prendre conscience, à des étudiant·es non-linguistes, des aspects importants pour une maîtrise approfondie du vocabulaire à étudier. Au travers de diverses activités, les étudiant·es découvrent et prennent en main les outils qui les aideront à développer les stratégies nécessaires à l'apprentissage de plus en plus autonome du vocabulaire ciblé.

Lors de la table ronde, nous échangerons nos bonnes pratiques d'enseignement du vocabulaire, et rassemblerons sur un document collaboratif des pistes et astuces pour inspirer nos futurs dispositifs et activités.

La table ronde s'inscrit dans les thématiques "Développement des stratégies d’apprentissage spécifiques" et "autonomie de l'apprenant".